

Acte de mariage de CALBRIS Martin et AUBÉ Geneviève  
[480] x [481]

Ce jourd'hui trente octobre 1752 a la publication des bans du futur mariage entre Martin CALBRY, fils de feu Vivien et de Marie LEFAL, de la paroisse de Blosseville, et Marie Geneviève AUBÉ, fille de feu Guillaume et d'Anne LECANU de cette paroisse, faite par trois dimanches et fêtes consécutifs, tant au prône de notre messe paroissiale qu'n celle de Blosseville, Erménouville et Fontaine le Dun, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ou opposition, comme il m'a paru par les certificats de Monsieur PIMONT, curé de Blosseville, de Monsieur GRAINE, vicaire d'Erménouville, et de Monsieur BENOITS, curé de Fontaine le Dun, je, soussigné prêtre vicaire de cette paroisse, ai reçu, après les fiançailles célébrées le jour précédent en cette église, leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église, en présence d'Anne LECANU, mère de ladite Marie Geneviève AUBÉ, de Jean DOUVILLE, tisserand, de Jacques LENUD et de Charles LENUD, marchands, et de Jean DETOUVILLE, tisserand, tous de cette paroisse, et de Nicolas TIERCINIER, laboureur, de la paroisse de Gonneville et autres témoins qui ont signé.

Marques : Martin CALBRY, Marie Geneviève AUBÉ, Anne LECANU.